

BUDGET 2015

LE BUDGET EN QUELQUES LIGNES

Montant total des prévisions budgétaires : 1.811.915 €

Fonctionnement : 1.172.638 € en légère hausse par rapport à 2014 (1.042.449 €), malgré une baisse des dépenses courantes

Investissement : 639.277 €, en hausse par rapport à 2014 (630.595 €)

Hausse de l'autofinancement : 261.804 € en 2015, 184.621 € en 2014

Absence d'augmentation des taux d'imposition

AUCUN RECOURS à l'emprunt pour le financement des investissements

LE BUDGET DANS LE DETAIL SECTION DE FONCTIONNEMENT

PETIT LEXIQUE BUDGETAIRE

Budget Primitif : voté par le Conseil municipal, il fixe, pour l'année, les dépenses et recettes prévues.

Equilibre budgétaire : la loi impose que les budgets des communes soient équilibrés. Le montant des recettes est donc strictement égal à celui des dépenses.

Le budget est constitué de deux sections, elles-mêmes subdivisées en dépenses et recettes.

La section de fonctionnement couvre toutes les dépenses et recettes courantes de la commune :

Dépenses : charges de personnel (salaires), d'entretien (bâtiments, matériels) et des fournitures (eau, électricité), subventions aux associations, remboursement des intérêts des emprunts.

Recettes : produit des impôts locaux, des revenus liés à l'utilisation des services municipaux (piscine, gîtes, ...) et des dotations de l'Etat.

La section d'investissement correspond aux dépenses et recettes liées aux grands projets de la commune :

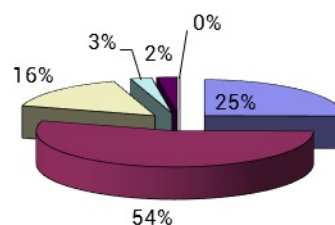
Dépenses : travaux de bâtiments, voirie, acquisitions immobilières et mobilières, remboursement du capital des emprunts.

Recettes : Dotations d'investissement de l'Etat, du Conseil départemental ou Régional, emprunts, autofinancement.

DEPENSES

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Charges à caractère Général | 222.030 € |
| Charges de personnel | 479.589 € |
| Autres charges de gestion courante | 138.207 € |
| Atténuation de produits | 21.675 € |
| Charges financières | 20.885 € |
| Charges exceptionnelles | 100 € |
| Dépenses imprévues | 13.774 € |
| Transferts entre sections | 14.574 € |
| Autofinancement prévisionnel | 261.804 € |

REPARTITION DES DEPENSES REELLES

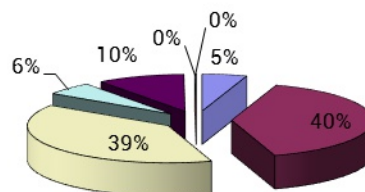


■ Charges caractère général
■ Charges de personnel
■ Autres charges de gestion courante
■ Atténuation de produits
■ Charges financières
■ Charges exceptionnelles

RECETTES

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Produits des services | 51.130 € |
| Impôts et taxes | 398.064 € |
| Dotations et Participations | 390.587 € |
| Autres produits de gestion courante | 55.500 € |
| Atténuation de charges | 100.000 € |
| Produits financiers | 15 € |
| Transferts entre sections | 20.464 € |
| Excédent antérieur | 155.378 € |

REPARTITION DES RECETTES REELLES



■ Produits des services
■ Dotations et participations
■ Atténuation de charges
■ Produits exceptionnels
■ Impôts et taxes
■ Autres produits de gestion courante
■ Produits financiers

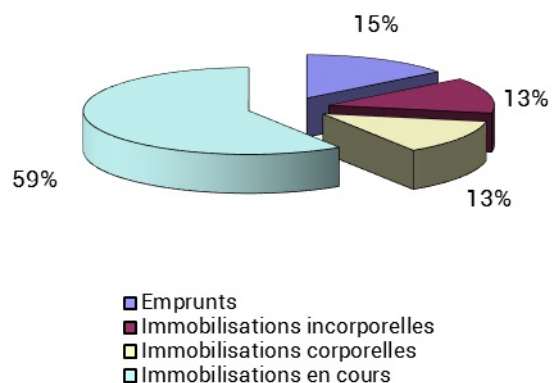
LE BUDGET DANS LE DETAIL

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

| | |
|-------------------------------|------------------|
| Remboursement des emprunts | 58.380 € |
| Immobilisations Incorporelles | 53.400 € |
| Immobilisations Corporelles | 51.972 € |
| Immobilisations en Cours | 237.174 € |
| Transfert entre sections | 50.464 € |
| Dépenses imprévues | 20.308 € |
| Déficit Antérieur | 197.579 € |

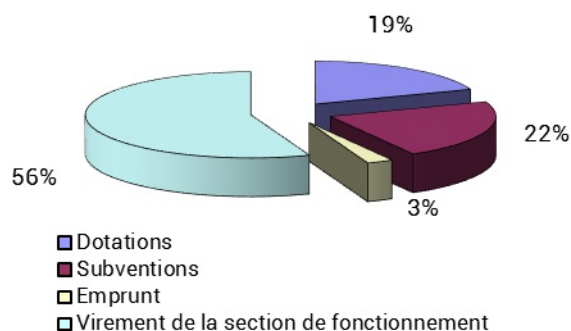
REPARTITION DES DEPENSES REELLES



RECETTES

| | |
|---|------------------|
| Dotations | 91.100 € |
| Subventions | 104.785 € |
| Emprunt (cautions) | 12.000 € |
| Autofinancement 2014 | 155.014 € |
| Transfert entre sections | 14.574 € |
| Virement prévisionnel de la section fonctionnement (Autofinancement 2015) | 261.804 € |

REPARTITION DES RECETTES REELLES



LES PROJETS 2015

| PROJET | DEPENSES | SUBVENTIONS | AUTOFINANCEMENT |
|-------------------------|------------------|-----------------|-----------------|
| ATELIER MUNICIPALUX | 139.600 € | 53.500 € | 86.100 € |
| TRAVAUX SUR RESEAUX | 62.660 € | | 62.660 € |
| ACHAT MATERIELS | 22.000 € | 10.000 € | 12.000 € |
| MISE EN SECURITE PUIITS | 28.200 € | 7.000 € | 21.200 € |
| TRAVAUX REMPARTS | 63.000 € | | 63.000 € |
| SITE INTERNET | 12.000 € | | 12.000 € |
| TRAVAUX BATIMENTS | 7.586 € | 34.285 € | |
| restes à réaliser 2014 | | | |
| ENTREE OUEST TROTTOIRS | 5.000 € | | 5.000 € |

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

PETIT LEXIQUE BUDGETAIRE

Le budget primitif et le budget supplémentaire sont des états de prévisions. Il est nécessaire ensuite de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du compte administratif, relevé exhaustif des opérations de recettes et dépenses réalisées dans un exercice comptable donné.

Comme la comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances, le Maire et le Comptable Public Municipal, comptable de la commune, il y a deux types de comptes :

- d'une part, le compte du Maire (compte administratif ou C.A.)
- d'autre part, celui du Comptable (compte de gestion). Le compte de gestion est confectionné par le Comptable Public Municipal qui est chargé en cours d'année d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire. Il est le « miroir » du compte administratif.

VUE D'ENSEMBLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget Total en dépenses et recettes 1.192.449,00 €

Réalisation Dépenses **897.885,72 €**
Réalisation Recettes **1.142.011,16 €**

Résultat de l'exercice : **+ 244.125,44 €**
+ Résultat antérieur : **+ 66.266,48 €**
= Résultat cumulé (A) : **+ 310.391,92 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget Total en dépenses et recettes 926.617,00 €

Réalisation Dépenses **615.103,41 €**
Réalisation Recettes **713.546,92 €**
Résultat antérieur **- 296.021,94 €**

Résultat de l'exercice (B) : **- 197.578,43 €**

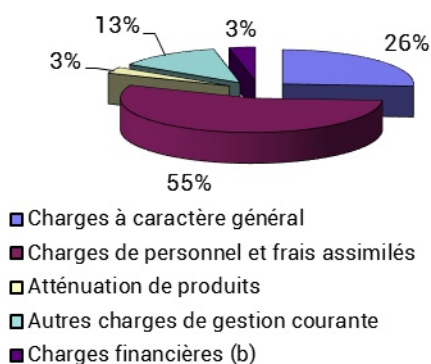
Résultat de clôture (A+B) : **+ 112.813,49€**

LE C.A. EN GRAPHIQUES

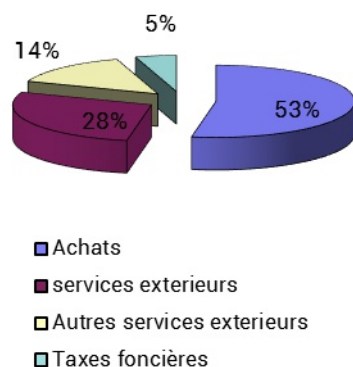
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ci-après, un commentaire du Maire est associé à chaque élément.

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2014



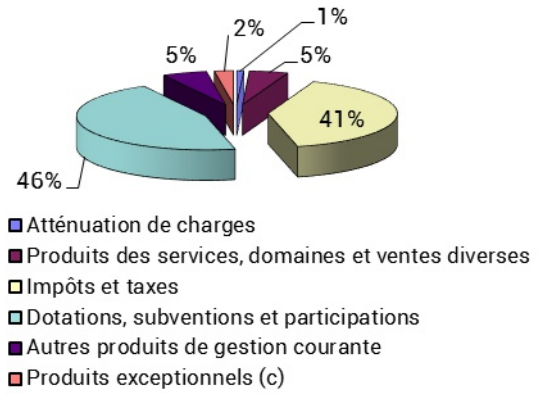
DETAIL CHARGES A CARACTERE GENERAL



L'absentéisme important a amené la commune, afin d'assurer la continuité du service public, à recruter et augmenter sa masse salariale. Cette tendance conjoncturelle devrait s'inverser. La charge de la dette (intérêts des emprunts) ne représente que 3% des dépenses de fonctionnement. La commune reste attentive à la maîtrise de ses charges courantes.

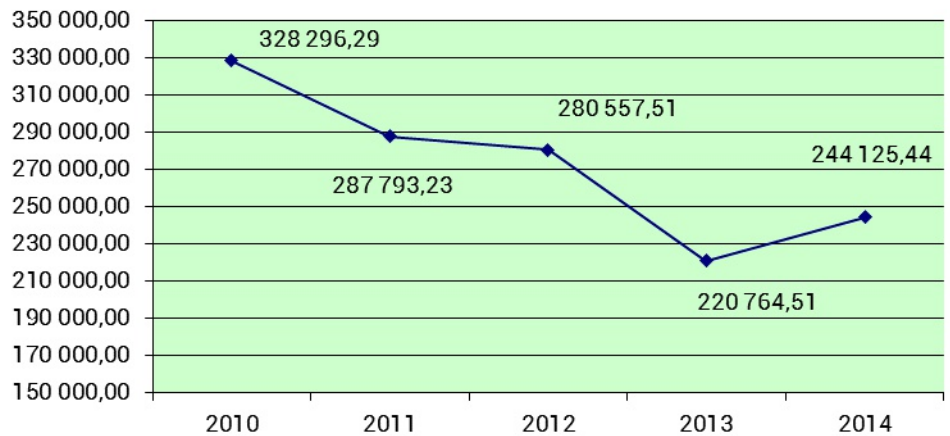
RECETTES FONCTIONNEMENT 2014

Les dotations de l'Etat représentent 46 % des recettes de fonctionnement (41 % pour les impôts).
La baisse des dotations annoncée fait donc peser de graves incertitudes sur le devenir des communes.



RESULTAT FONCTIONNEMENT

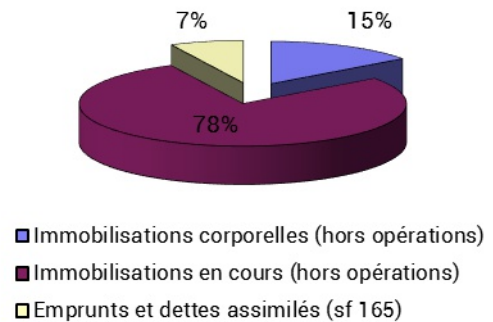
Le résultat de fonctionnement de clôture, après 3 ans de baisse, est en augmentation, gage des efforts de la commune sur le contrôle de ses dépenses courantes.



LE C.A. EN GRAPHIQUES SECTION D'INVESTISSEMENT

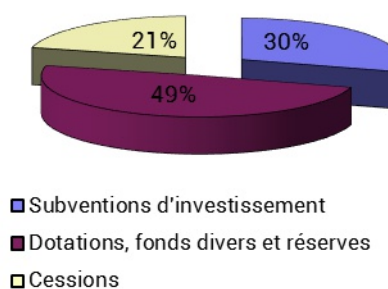
L'essentiel des dépenses d'investissement est réalisé sur les équipements de la commune (93 %).
Le remboursement des emprunts ne représente que 7% des dépenses d'investissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Les dépenses d'investissement sont subventionnées à près de 79 % par le Conseil départemental et l'Etat.

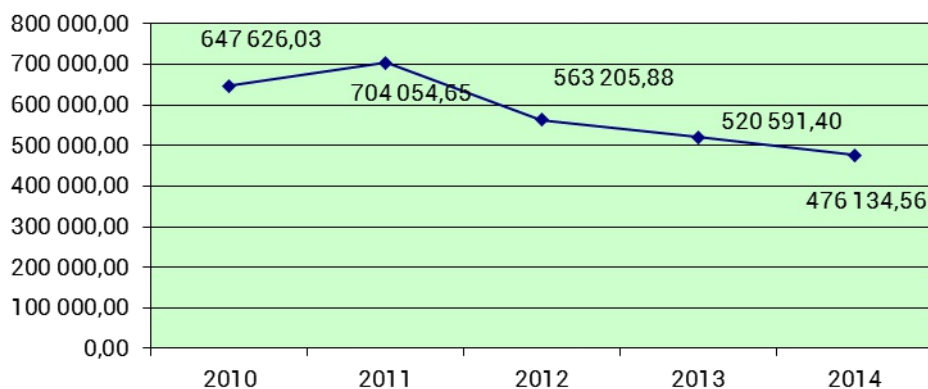
RECETTES D'INVESTISSEMENT



ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

En l'absence de recours à l'emprunt depuis 2011, l'endettement de la commune diminue.

SUIVI ENDETTEMENT



LES TAUX D'IMPOSITION

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-----------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Taxe d'Habitation | 19,65 % | 19,65 % | 16,29 % | 16,29 % | 16,29 % |
| Taxe Foncier Bâti | 20,62 % | 20,62 % | 20,58 % | 20,58 % | 20,58 % |
| Taxe Foncier non Bâti | 83,01 % | 83,01 % | 68,82 % | 68,82 % | 68,82 % |
| CFE (Professionnels) | 21,67 % | 21,67 % | 17,30 % | 17,30 % | 17,30 % |

Après une baisse des taux en 2013 et, conformément à nos engagements, la commune n'a pas modifié ses taux d'imposition depuis maintenant plusieurs années.